



COMITE REGIONAL DES PECHE MARITIMES & DES ELEVAGES MARINS D'AQUITAINE

12 Quai Pascal Elissalt - 64500 CIBOURE

☎ 05.59.47.04.00

Courriel : crpmem@peche-aquitaine.com

Site internet : <http://www.peche-aquitaine.com/>

Note de conjoncture régionale Premier semestre 2011 (janvier à mai) Secteur des pêches maritimes

Le premier semestre 2011 a été marqué par une abondance de poissons et une météo propice aux activités de pêche.

Le cumul des résultats des deux criées d'Aquitaine a augmenté de 6,5% en tonnage et de 45,7% en valeur par rapport à la même période en 2010. Ainsi, 2 900 tonnes ont été vendues sous criée en Aquitaine au cours du premier semestre, pour un montant de 12,9 millions d'euros.

Le prix moyen de vente des produits en Aquitaine est en augmentation de 16% par rapport au premier semestre 2010.

Les résultats de ce premier semestre sont positifs pour la filière. La flottille Aquitaine a gagné 8 unités (7 sorties et 15 entrées).

Le contexte économique reste cependant difficile pour certaines flottilles estuariennes avec la mise en œuvre, ou poursuite, de mesure de gestion sur certaines espèces. La profession surveille de près l'augmentation du prix du carburant.

Les faits marquants du premier semestre 2011

❖ Comité départemental et interdépartemental

La loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche prévoit une réorganisation des structures professionnelles avec notamment, le passage des comités locaux des pêches maritimes et des élevages marins (CLPMEM) en comité départementaux ou interdépartementaux des pêches maritimes et des élevages marins (CDPMEM ou CIDPMEM) en 2012.

Les CLPMEM d'Arcachon et de Bordeaux ont voté durant leur conseil respectif du premier semestre le regroupement en comité départemental de Gironde.

De même au cours du semestre, le CLPMEM de Bayonne a fait part de son souhait de conserver son autonomie morale et financière et a demandé l'application de la loi, c'est-à-dire la création du CIDPMEM Pyrénées Atlantiques /Landes (CIDPMEM).

En effet, la circulaire DPMA/SDRH/C2010-9641 du 15 décembre 2010 prévoit que si un comité local a un périmètre qui correspond à un comité interdépartemental (ce qui est le cas du CLPMEM de Bayonne), il est transformé automatiquement en CIDPMEM, sans passer par la phase de consultation, sauf si son conseil exprime le vœu contraire.

❖ Anguilles/Civelles

○ Repeuplement

Si les opérations de repeuplement de 2009/2010, destinées à aider à la restauration des stocks d'anguilles, ont été annulées (financement accordé à la fin de la saison de pêche de la civelle), l'appel

d'offres conjoint du MAAPRAT et du MEDDTL a été reconduit pour la saison de pêche 2010/2011. Le CRPME, en association avec les pêcheurs fluviaux de Gironde de l'AAPPEDG, a déposé un projet ambitieux de 440 kg de civelles à destination des lacs d'Hourtin et de Lacanau ainsi que de la rivière le Larry. Le CRPME a également déposé un deuxième projet de 300 kg à destination de l'étang d'Aureilhan sur l'UGA Adour/Cours d'eau côtiers.

L'appel d'offres a été lancé mi-décembre 2010 mais les modalités de financement par l'Agence de l'eau, qui contribue à hauteur de 49% du financement total, n'ont été connues que fin mars 2011, lors des derniers jours de pêche en Aquitaine. Environ 170 kg de civelles ont dû être stockées en stabulation durant plusieurs semaines. Les analyses virologiques obligatoires ont révélé un taux de contamination virale incompatible avec des opérations de repeuplement. Les projets sur l'étang d'Aureilhan, sur le Larry et sur le lac de Lacanau ont été annulés. Le projet sur le lac d'Hourtin a été revu à la baisse et seuls 45 kg de civelles ont été relâchées dans le milieu.

L'Association Repeuplement Anguilles en partenariat avec les diverses structures professionnelles est en train de rédiger un document de synthèse qui recensera tous les « points critiques et bloquants » rencontrés sur le territoire français pour la conduite de ces opérations.

- **Quotas CITES**

L'absence de quota CITES pour l'exportation hors Union-Européenne et les nombreuses difficultés rencontrées pour la conduite des opérations de repeuplement ont entraîné une dynamique morose sur les marchés de la civelle en France.

- **Suivi des stocks d'anguilles jaunes en milieu fluvial et estuarien Garonne Dordogne Gironde**

Le plan de gestion de l'anguille (PGA) prévoit, entre autre, le suivi des différents stades biologiques de l'anguille permettant d'estimer les stocks et de décrire les tendances d'évolutions de l'anguille. Les anguilles des parties profondes fluviales et estuariennes ne bénéficient pas de protocoles de suivis adaptés ; or, cette fraction de la population d'anguilles, notamment l'anguille jaune, est d'une importance capitale pour l'espèce car il s'agit de milieux proches de l'océan, et directement accessibles lors de la phase de colonisation des eaux continentales. L'étude, portée par l'ADERA, a pour objectif de caractériser la fraction de population d'anguilles jaunes soumise à l'exploitation halieutique dans les parties basses des fleuves Garonne et Dordogne et dans le secteur amont de l'estuaire de la Gironde : analyses biométriques et comportements (mouvement, colonisation de secteur spécifique par capture, marquage et recapture).

En mai et juin 2010 (pêcheurs volontaires ayant été indemnisés dans le cadre de la fermeture de la grande alose) puis 2011 (via un appel d'offres), des pêcheurs professionnels sont prestataires dans le cadre de cette étude, contre rémunération. Sur 65 participants, 12 sont des marins pêcheurs. Ils ont posé chacun 30 nasses dans différents secteurs de pêche habituelles (entre Lamarque/Blaye et St Estèphe) afin de capturer les anguilles destinées à être marquées. Deux sessions de recapture sont en cours de réalisation.

Le rapport de l'étude 2010 a été publié et est disponible au CRPME Aquitaine.

- **PSF**

Des discussions sont en cours actuellement sur le renouvellement et les modalités d'un plan de sortie de flotte anguilles en 2011.

❖ **Pollution**

- **PCB**

La pêche en vue de la commercialisation et de la consommation de l'anguille et de l'alose feinte sur l'estuaire de la Gironde est toujours interdite pour cause de contamination par les PCB. Les analyses complémentaires réalisées sur l'alose feinte ont montré des résultats incompatibles avec une réouverture. Des analyses complémentaires sur l'anguille sont en cours de réalisation, avec un protocole plus adapté à la taille de l'estuaire. Les pêcheurs pourraient bien perdre une deuxième saison de pêche avant de connaître les résultats de ces analyses. La fragilisation des entreprises de pêche de l'estuaire ainsi que des entreprises fluviales se poursuit. Des prélèvements ont également été effectués ce printemps sur les crevettes de l'estuaire. Les résultats sont en attentes.

Le référé au tribunal administratif de Bordeaux déposé par le CRPMEM Aquitaine et l'AADPPED Gironde durant l'été 2010 est toujours en cours de traitement. Il en est de même pour la plainte contre X pour pollution avec constitution de partie civile (dont le CRPMEM Aquitaine et l'AADPPED Gironde) déposée par le CNPMEM auprès de plusieurs tribunaux de grandes instances de Gironde et de la baie de Seine.

- **Hydrocarbures**

Le CRPMEM, l'AADPPED Gironde, la LPO ainsi que le Conseil général 33 se sont portés parties civiles dans le cadre d'une plainte contre X déposée en 2007 par la mairie de Macau pour une pollution par des hydrocarbures constatée aux alentours du Bec d'Ambès sur l'estuaire de la Gironde. L'instruction, « en sommeil » depuis 2007, a été relancée en 2011. Cela montre la « lenteur » de l'instruction de ce type de plainte alors que l'impact sur la profession et sur l'écosystème est immédiat et parfois dévastateur.

❖ **Pêche à pied**

Une nouvelle réglementation est entrée en vigueur en janvier 2011, instaurant notamment un permis de pêche à pied national assorti d'une formation de plusieurs semaines obligatoires pour les nouveaux demandeurs. Avec ce permis, les pêcheurs à pied peuvent exercer leur métier sur toutes les côtes françaises. La pêche à pied en Aquitaine concerne uniquement le bassin d'Arcachon (notamment pêche de différents vers et organismes pour les appâts). Une douzaine de professionnels exercent cette activité à plein temps, certains avec un ou plusieurs ouvriers. Un arrêté préfectoral encadre cette pratique mais il convient de le modifier pour le mettre en accord avec la nouvelle réglementation nationale ainsi que de créer une licence de pêche à pied locale instaurant notamment un contingent fixe de pêcheurs afin de s'assurer de la rentabilité des entreprises sur le bassin. Le CRPMEM Aquitaine, le CLPMEM d'Arcachon ainsi que la DDTM de Gironde sont en train de mettre en place ces différentes réglementations locales.

❖ **Aires marines protégées**

- **Natura 2000 Hourtin-Carcans**

Le Comité Régional des Pêches Maritimes d'Aquitaine, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et l'ADERA ont été choisis pour être opérateur des sites Natura 2000 « Hourtin-Carcans ». Il s'agit de deux sites superposés, désignés au titre de la « Directive Oiseaux » et de la « Directive Habitat » afin d'assurer notamment la protection de l'esturgeon européen. Ils sont situés de la côte aux 12 milles, et depuis environ 45°01'00"N à 45°13'05"N.

Un chargé de mission sera recruté dans le courant de l'été et pour deux ans. Il sera basé à Bordeaux et encadré par le CRPMEM, afin de rédiger les documents d'objectifs des sites (DOCOB).

- **Parc naturel marin (PNM) de l'estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais**

Le Comité de concertation s'est réuni le 9 mai 2011 à La Rochelle, pour présenter les propositions des préfets concernant le périmètre, la composition du conseil de gestion, et les orientations de gestion du futur PNM. Les organisations professionnelles ainsi que de nombreux élus ont rappelé que l'importance des professions maritimes (pêche et conchyliculture) doit être visible dans le projet de PNM : les pêcheurs demandent 6 sièges au Conseil de gestion, et une orientation de gestion spécifique, car c'est la seule activité présente sur l'eau toute l'année, structurante du littoral, et dépendante de l'environnement.

Compte tenu de ces demandes, les préfets et la mission d'étude du PNM devraient présenter un nouveau projet de PNM le 20 juin 2011. Le projet de création du PNM sera soumis à enquête publique dans le courant de l'été 2011, la création du PNM est pressentie pour 2012.

- **Parc naturel marin du bassin d'Arcachon**

De nombreux ateliers de travail ont été mis en place par la mission d'étude pour la création du PNM au 1^e semestre 2011, sur des thématiques variées comme l'identité territoriale, les fonctions et services apportés par la nature, l'équilibre entre les usages, l'avenir du bassin... Professionnels et chargés de mission ont participé activement à ces groupes de travail dont les conclusions serviront de base à l'élaboration des propositions de périmètre et d'orientations de gestion du futur PNM.

- **Projet MAIA**

Dans le cadre de MAIA, un travail de bibliographie et d'enquête sur le bassin d'Arcachon a été réalisé, afin de faire le point sur le rôle des différents outils de gestion et planification présents sur ce territoire (SAGE, SMVM, SCOT, PNM, Natura 2000, sites du Conservatoire du Littoral, Réserves naturelles nationales), mais surtout de mieux évaluer les contraintes ou les atouts que ces outils apportent aux professionnels. Ce travail a été présenté le 9 Juin 2011 au Teich, et fera l'objet d'un rapport diffusable.

Par ailleurs, le second numéro de la lettre d'info MAIAtlantique a été publié, avec pour thématique les évaluations d'incidence Natura 2000, et les actualités concernant les aires marines protégées en région.

- **Carburant**

Prix moyen du Gazoil par litre

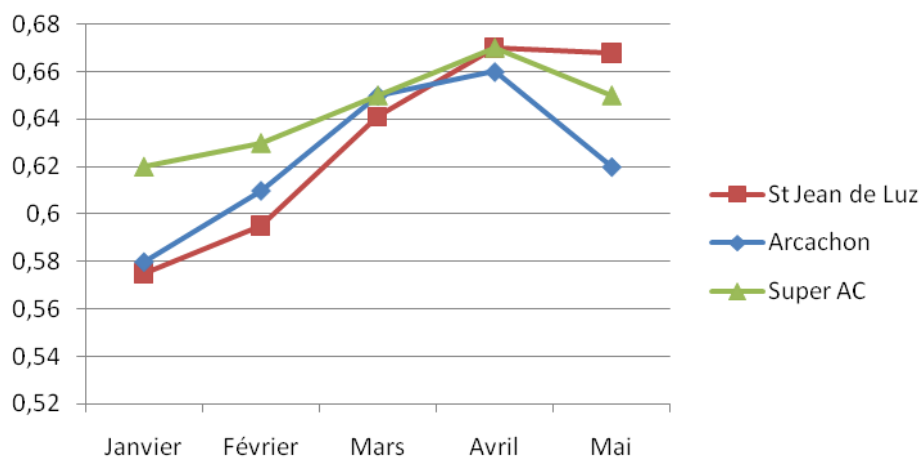


Figure 1: Prix moyen par mois du litre de gazoil en 2011 (données sources: Coopérative La Basquaise, Coopérative Maritime d'Arcachon)

La flottille régionale (source : Service de suivi des pêches régionales d'Aquitaine et Base Pêche Aquitaine)

Au 31/05/2011, on compte 308 navires aquitains armés à la pêche, soit une progression de 8 unités par rapport au 31/12/2010.

Le quartier maritime de Bayonne compte 147 navires armés à la pêche. Au cours du premier semestre on note le départ de 4 unités armées en petite pêche (couralin et fileyeur) et l'arrivée de 5 nouvelles unités armées en petite pêche (fileyeur et ligneur) et en pêche au large (chalutier).

Le bilan de ces mouvements est positif pour le quartier maritime avec un gain de tonnage de 475,66 GT et un gain de puissance de 1619 kW.

Le quartier maritime d'Arcachon compte 118 navires armés à la pêche soit une augmentation de 7 unités par rapport au 31/12/2010. Le quartier maritime a vu partir 3 vedettes intra-bassin armées en petite pêche et arriver 11 nouvelles unités dont 9 vedettes intra-bassin armées également en petite pêche, 1 fileyeur armé en pêche côtière et 1 chalutier armé en pêche au large.

Le bilan de ces mouvements est positif pour le quartier maritime avec un gain de tonnage de 131,88 GT et un gain de puissance de 815 kW.

Un navire du quartier maritime de Bordeaux a été vendu à un armateur du quartier maritime d'Arcachon.

Ainsi, au cours du premier semestre 2011, la flottille régionale a enregistré un gain total de tonnage de 605,4 GT et un gain de puissance de 2361 kW.

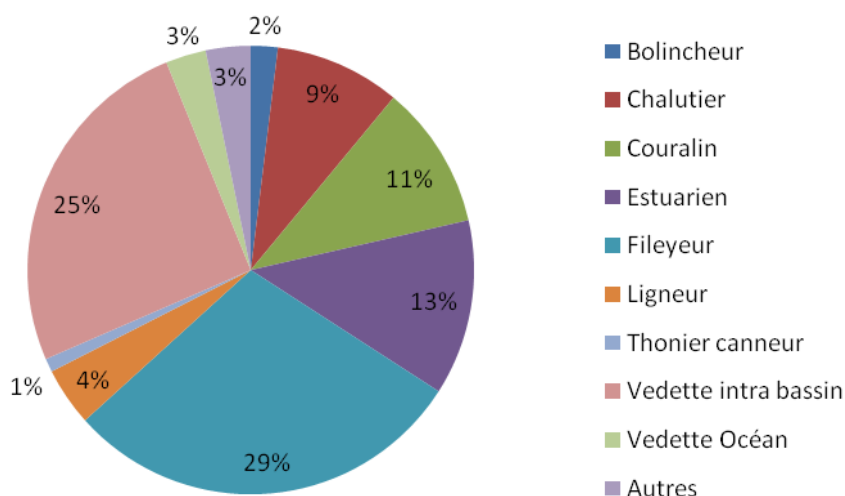


Figure 2: Composition de la flottille aquitaine au 31/05/2011 par métier (données sources: DDTM, CRPMEM Aquitaine)

Métier	Sorties	Entrées	Bilan du semestre
Chalutiers	0	3	3
Couralins	3	0	-3
Bolincheurs	1	0	-1
Fileyeurs	0	2	2
Ligneurs	0	2	2
Vedettes intra bassin	3	8	5
Total	7	15	8

Table 1 : Bilan des entrées et sorties de la flotte par métier (données sources : DDTM, CRPMEM Aquitaine)

La répartition par taille de la flottille aquitaine montre une dominance de navires de 6 à 12 m (57%) pratiquant des métiers très variés de petite pêche. Les navires de moins de 6 m (17%) sont essentiellement des couralins, estuariens ou des vedettes intra-bassin. Un seul fileyeur mesure plus de 50 m.

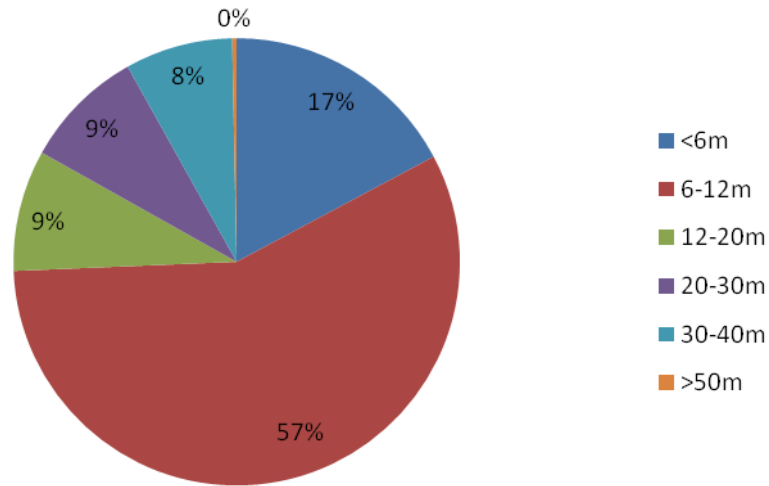


Figure3: Composition de la flottille aquitaine au 31/05/2011 par taille (données sources: DDTM, CRPMEM Aquitaine)

Longueur totale	Sorties	Entrées	Bilan du semestre
<6m	-5	4	-1
6-12m	-1	7	6
12-20m	-1	2	1
20-30m	0	1	1
30-40m	0	1	1
>50m	0	0	0
Total	-7	15	8

Table 2 : Bilan des entrées et sorties de la flotte par catégorie de longueur (données sources : DDTM, CRPMEM Aquitaine)

Les résultats des criées

N.B. : Les résultats des criées sont un des indicateurs de l'évolution du secteur mais ne permettent pas pour autant de révéler la situation économique globale de la filière et des entreprises de pêche de la région puisqu'une partie non négligeable des ventes est réalisée hors criées.

❖ Saint Jean de Luz / Ciboure

Sont mis en vente sous la criée de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure, une partie de la production des navires du quartier de Bayonne et des apports de navires extérieurs.

En ce premier semestre 2011, **1838 T** de poissons sont passés en criée contre 1941 T au 1^{er} semestre 2010 soit un recul de 5,3%. La valeur totale des ventes de la criée de Saint Jean de Luz/Ciboure s'élève cependant à **5,73 millions d'euros** contre 3,72 millions en 2010, soit une augmentation de 54%. Le prix moyen de vente est de **3,12 €/kg** contre 1,92 €/kg à la même époque en 2010, soit une progression d'environ 62,5%.

La tendance générale de baisse des ventes en volumes se poursuit depuis 2002. Or en ce début d'année 2011 l'abondance de poissons conjuguée à la hausse du prix de certaines espèces permet une augmentation du prix moyen au kilo qui vient compenser la diminution du volume des ventes.

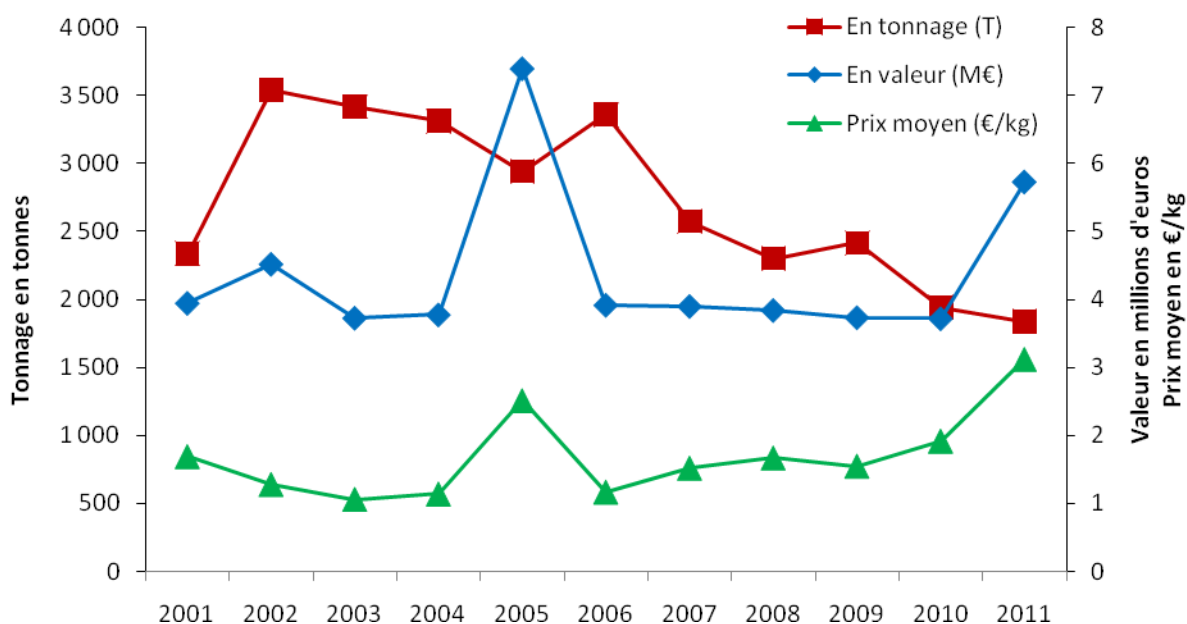


Figure 4 : Evolution des ventes à la criée de St Jean de Luz/Ciboure au premier semestre de chaque année (données source: criée de St Jean de Luz/Ciboure)

TOP 5 DES ESPECES en volume (t)

MAQUEREAU	735,6
MERLU	209,3
SARDINE	122,9
CALMAR	102,6
SOLE	97,1

TOP 5 DES ESPECES en valeur (€)

SOLE	1 069 098,40
MAQUEREAU	861 693,99
MERLU	834 283,74
CALMAR	706 973,63
BARS	535 863,30

Espèces	Tonnage (kg)	Valeur (€)	Prix moyens (€/kg)	Pourcentage de la valeur totale	Pourcentage cumulé
SOLE	97 067,44	1 069 098,40	11,01	18,65	18,65
MAQUEREAU	735 599,80	861 693,99	1,17	15,03	33,68
MERLU	209 313,11	834 283,74	3,99	14,55	48,24
CALMAR	102 595,96	706 973,63	6,89	12,33	60,57
BARS	91 177,74	535 863,30	5,88	9,35	69,92
BAUDROIE	35 397,13	227 814,55	6,44	3,97	73,89
MAIGRE	21 962,97	171 739,73	7,82	3,00	76,89
ROUGET BARBET	18 986,17	146 547,32	7,72	2,56	79,44

Table 3 : Espèces totalisant environ 80% du chiffre d'affaire de la criée de St Jean de Luz/Ciboure au premier semestre 2011 (données source: criée de St Jean de Luz/Ciboure)

Huit espèces représentent environ 80% du chiffre d'affaire des ventes de la criée de Saint Jean de Luz/Ciboure au premier semestre 2011.

Première espèce en valeur, **la sole** a vu ses volumes augmenter de 49% avec un prix moyen constant par rapport au premier semestre 2010. Les effets conjugués d'une apparente abondance de la sole et d'une baisse du quota (-12%) contraignent les OPs d'Aquitaine à prendre des mesures de limitations individuelles difficiles mais nécessaires.

Première espèce en tonnage **le maquereau** a vu son prix moyen être multiplié par 2,4 par rapport à la même période l'an dernier en raison de la rigueur nouvellement adoptée par l'Etat espagnol pour la gestion de son quota.

Il est vrai que les pénalités infligées par l'UE sur les années futures en raison de leur dépassement en 2010 a accéléré ce changement de cap que l'on attendait, en tant que frontalier, depuis longtemps. D'autres espèces pourraient suivre....

Deuxième espèce en volume et troisième espèce en valeur, le retour du **merlu** dans la plupart des zones de pêche se confirme. Avec une augmentation de 63% de volume débarqués, le prix moyen est en baisse de 6% par rapport au premier semestre 2010. La démarche volontaire d'étiquetage individuel mise en place par les professionnels afin de valoriser la qualité du merlu de ligne permet de lui assurer un meilleur prix.

Au quatrième rang en volume et en valeur le **calmar** connaît également une hausse des débarquements de 85% et de son prix moyen de vente de 22%.

❖ Arcachon

Sont mis en vente sous la criée d’Arcachon la quasi-totalité des productions des navires immatriculés AC travaillant à l’Océan, une partie des productions du bassin, et des productions de navires d’autres quartiers, par rapatriements de produits, ou par débarquement sur le port.

En ce premier semestre 2011, **1062 T** de poissons sont passés en criée contre 781 T au 1^{er} semestre 2010 soit une progression de 36%. La valeur totale des ventes de la criée d’Arcachon s’élève à **7,2 millions d’euros** contre 5,15 millions en 2010, soit une augmentation de 29%. Le prix moyen de vente est de **6,78 €/kg** contre 6,59 €/kg à la même époque en 2010, soit une augmentation d’environ 3%.

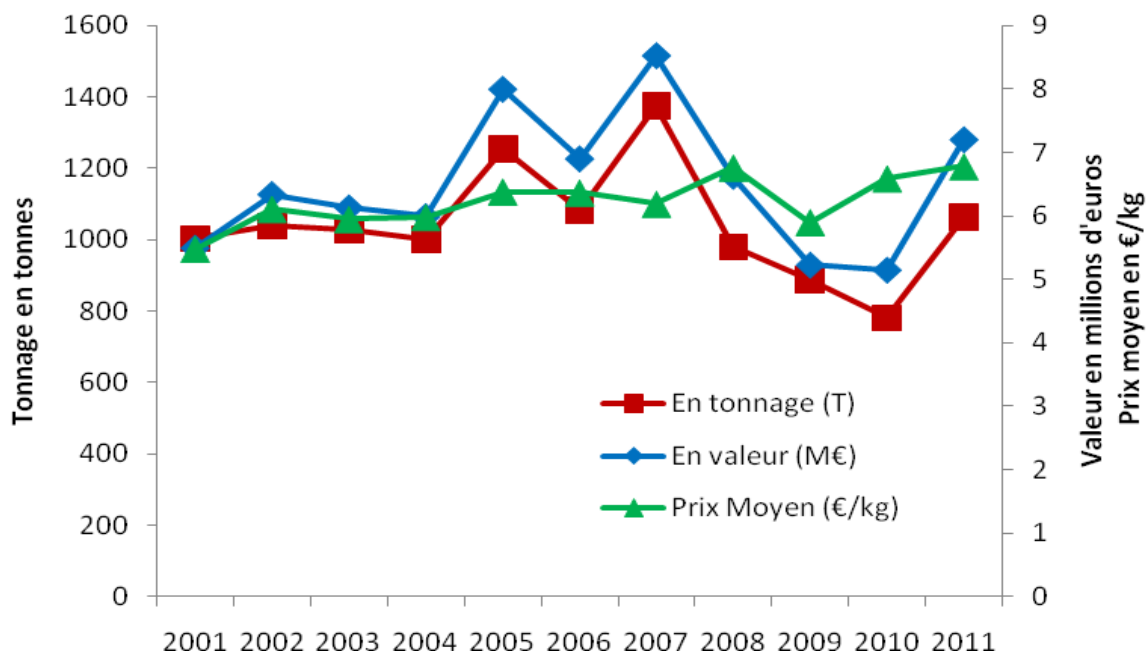


Figure 5 : Evolution des ventes à la criée d’Arcachon au premier semestre de chaque année
(données source: criée d’Arcachon)

Après quatre années de constante diminution des débarquements, la production de ce premier semestre vient inverser la tendance et traduit une bonne saison de pêche. A la différence de ce que l’on observe à la criée de Saint Jean de Luz/Ciboure, le prix moyen de vente sur Arcachon est assez stable par rapport à 2010.

Il est également important de noter que l’arrivée de deux grosses unités sur le quartier a un effet positif sur les tonnages débarqués et donc sur les ventes.

TOP 5 DES ESPECES en volume (t)

SOLE	353,79
SEICHE	222,94
BAR	89,62
CALMAR	79,05
CETEAU	26,73

TOP 5 DES ESPECES en valeur (€)

SOLE	3 775 449,68
SEICHE	727 287,61
BAR	600 591,88
CALMAR	477 213,18
TURBOT	223 283,59

Espèces	Tonnage (kg)	Valeur (€)	Prix moyens (€/kg)	Pourcentage de la valeur totale	Pourcentage cumulé
SOLE	353 795,00	3 775 449,68	10,67	52,42	52,42
SEICHE	222 946,30	727 287,61	3,26	10,10	62,51
BAR	89 620,90	600 591,88	6,70	8,34	70,85
CALMAR	79 053,40	477 213,18	6,04	6,63	77,48
TURBOT	16 505,90	223 283,59	13,53	3,10	80,58

Table 4 : Espèces totalisant environ 80% du chiffre d'affaire de la criée d'Arcachon au premier semestre 2011 (données source: criée d'Arcachon)

Cinq espèces représentent près de 80% du chiffre d'affaire de la criée d'Arcachon.

Première espèce en volume et en valeur, la **sole** est très présente en ce début d'année. Cette abondance de poisson accompagnée d'une météo propice a permis une augmentation de 52,8% des débarquements par rapport au premier semestre 2009. Cependant, le prix moyen de vente a diminué de 8,7%.

Au deuxième rang, les tonnages de **seiche** ont progressé de 34% et les ventes de 45% par rapport à 2009. Le prix moyen de vente a augmenté de 8%.

Les débarquements et les ventes de **bars** ont respectivement progressé de 72,6% et 67% par rapport au premier semestre 2009. Le prix moyen de vente a légèrement diminué (-3,2%).

Les ventes de **calmars** progressent de 34,4%. Après avoir diminué en 2010 le prix moyen de vente retrouve une valeur équivalente à celle du premier semestre 2009 (+11%).